



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

COMMUNIQUE DE PRESSE N°42/2025

Economie : des missions de contrôle diligentées auprès des Supermarchés et grandes surfaces

Le Ministère de l'Economie nationale informe l'opinion publique qu'il a diligenté des missions de surveillance des marchés auprès des supermarchés, conformément aux prérogatives qui lui sont reconnues en matière de régulation des prix.

Ces missions, d'une durée de 15 jours, ont pour objectif de s'assurer du respect de la réglementation relative à la fixation des prix, notamment dans les supermarchés et grandes surfaces de la ville de Kinshasa.

Le Ministère de l'Economie nationale rappelle que cette initiative s'inscrit dans le prolongement des actions engagées en matière de collecte de données et de suivi régulier de l'évolution des prix. Elle vise à garantir que les pratiques tarifaires des enseignes de distribution soient conformes aux principes d'équité, de transparence et de protection du pouvoir d'achat des ménages.

Le Ministère de l'Economie nationale invite les opérateurs économiques concernés à coopérer pleinement avec les équipes de contrôle et appelle la population à faire preuve de vigilance, tout en évitant les généralisations hâtives à partir de cas isolés qui ne reflètent pas nécessairement l'état global du marché.

Le Gouvernement reste résolument engagé à assurer une régulation rigoureuse et équitable, dans l'intérêt de tous les consommateurs.

Fait à Kinshasa, le 05 août 2025
Cellule de Communication/ECONAT

